

DEC212729DR15

**Décision portant cessation de fonctions de M. Sébastien COUTHURES, assistant de prévention (AP) au sein de l'UMR5801 intitulée Laboratoire des composites thermostrostructuraux (LCTS)**

## LE DIRECTEUR

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC132903DR15 du 3 octobre 2013 portant nomination de M. Sébastien COUTHURES aux fonctions d'AP,

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup> :

Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Sébastien COUTHURES, dans l'UMR 5801 intitulée Laboratoire des composites thermostrostructuraux (LCTS), à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

### Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 1<sup>er</sup> septembre 2021

Le directeur de l'unité

Gérard-Louis VIGNOLES

Visa du délégué régional du CNRS

Younis HERMES

